



# Vivre à Lannédern

## Bulletin municipal N°40 – Octobre 2021

### Le mot du Maire



Après de longs mois sous cloche, la vie économique, sociale, culturelle et associative reprend du poil

de la bête à Lannédern.

Les rideaux de fer du Relais se sont levés le 14 juin pour laisser place à la scène du Grand Pas. Avec une cuisine traditionnelle et variée, l'établissement ravit les papilles de ses hôtes.

Le ventre plein, quelques pas suffisent pour nourrir l'esprit grâce à la boîte à livres et à poèmes. Imaginée, conçue et gérée par Arrée Lecture, mise en place avec l'aide de bénévoles, la boîte a été inaugurée le 10 juillet. Chacun y trouvera un ouvrage pour découvrir de nouvelles histoires, alimenter son imaginaire et s'évader.

Du côté de notre enclos paroissial, pour la deuxième année consécutive, la salle culturelle a accueilli une exposition et l'église les journées du patrimoine. Sans oublier Sainte Anne et Saint Edern qui ont pu être célébrés dans la pure tradition landernéenne.

Les rendez-vous associatifs rythment à nouveau les semaines de leurs adhérents. La famille des associations est heureuse de vous faire part de la naissance d'une petite sœur musicale « Harmonie de Lannédern ».

En attendant des travaux de rénovation plus conséquents, notre salle polyvalente va faire l'objet d'un léger rafraîchissement pour une remise au goût du jour et la cuisine bénéficiera de nouveaux matériels.

La levée de certaines restrictions sanitaires facilite également la vie de nos plus jeunes. Forte de ces 32 élèves, l'école se lance dans un tour du monde avec la découverte des 5 continents. Grâce à la contribution de l'association des parents d'élèves, les enfants pourront dès cet automne renouer avec les sorties scolaires.

La crise sanitaire a permis de mettre en lumière les atouts de la ruralité : sa qualité de vie, sa résilience et sa vivacité. Notre commune en est un exemple.

Le bien vivre à Lannédern se cultive et s'entretient, chacun d'entre nous y contribue avec ses projets, et ses petites actions au quotidien.

Bonne lecture.

**Pauline CARO**

## Tour du monde à l'école

Cette année, l'école est partie pour un tour du monde !



Nous avons commencé par l'Asie, les CE CM ont découvert la Chine, la Russie, l'Inde, l'Indonésie et le Japon. Les maternelles-CP sont partis en Chine, en Russie et au Japon. Les découvertes des pays se font à plusieurs niveaux : littéraire (album et contes du pays), linguistique (comptines ou chants dans la langue), artistique (monuments et peintures) mais aussi musical et culinaire (préparation d'un dessert Russe, de nems et découverte de pâtisseries japonaises).

Pour terminer cette période asiatique, les élèves auront une intervention Origami japonais. Une sortie au château de Kerjean sur le thème des Globe-trotters est programmée le 22 octobre.

Prochaine destination : l'Afrique et le Moyen Orient !

**Fanny Aumon**

## De nouveaux dispositifs pour l'école

### **La tarification sociale pour la cantine**

A compter de cette rentrée, la commune a décidé de mettre en place la tarification sociale pour la cantine. Ce dispositif, conventionné pour une durée de 3 ans, fait l'objet du soutien financier de l'Etat dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Il permet aux familles de bénéficier d'un tarif attractif tout en gardant une qualité de repas. Les tarifs varient de 0,8 à 1,5 euros en fonction des quotients familiaux.

### **Le Plan numérique**

Le programme France Relance aide également les écoles à s'équiper de nouveaux outils informatiques. Les élèves de la classe CE-CM pourront profiter d'ici la fin de l'année de tablettes équipées d'applications adaptées.

### **Le Plan bibliothèque**

L'établissement Yves Le Gall a été sélectionné dans le cadre du "plan bibliothèque". Cela consiste à créer une bibliothèque comportant des ouvrages en rapport avec les thèmes étudiés dans l'année ou la découverte du monde mais aussi des ouvrages plus traditionnels. Les institutrices ont bien défendu leur projet et celui-ci bénéficiera de 400 euros en complément des 1500 euros déjà accordés. La municipalité participe elle aussi à hauteur de 400 euros.

**Emilie LE ROUX**

## Repas de l'Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves et amis de l'école Yves Le Gall de Lannédern ont le plaisir d'organiser le 20 Novembre 2021 de 16h00 à 20h00 à la salle polyvalente un repas de plats à emporter avec au menu : Rougail saucisses suivi de son dessert (au prix de 10 euros)

Avec sur place :

- Vente de bouteilles de vin (rouge, blanc et rosé) ainsi que du jus de pomme,
- Un stand de vin et de jus de pomme chauds pour se réchauffer !

Des carnets de prise de commande seront distribués aux enfants.

Il sera également possible de commander par téléphone au 06.77.61.98.70 ou par mail [apelannedern@gmx.fr](mailto:apelannedern@gmx.fr) jusqu'au **12 Novembre**.

Les bénéfices de cette manifestation serviront aux projets élaborés avec les enseignantes (piscine, yoga, travail avec les musées, matériel de motricité etc...).

Un panneau d'informations sera mis à disposition le jour même pour les associations et personnes qui souhaitent afficher leurs projets et activités à venir dans la commune et ses alentours.

**Le bureau de l'APE**

# Nouveau à Lannédern

## Harmonie de Lannédern

Gilles Virmontois est à la tête de cette initiative avec son frère Gérard et Sandie Rabé. Ils constituent le bureau.



### *En quoi consiste "Harmonie de Lannédern" ?*

Le but est de rassembler un maximum de personnes pour partager une passion commune : la musique.

### *A qui cela s'adresse-t-il ?*

Tout le monde peut venir à condition de jouer d'un instrument.

### *Quand ont lieu les répétitions ?*

Les répétitions se déroulent à la salle polyvalente tous les mardis à partir de 19h.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Gilles au 06 75 62 12 17.

**Emilie LE ROUX**

## Nouvelle activité

Un nouvel auto-entrepreneur est installé depuis mars 2021 sur la commune. Thierry Hervé, résident à Lannédern depuis sept ans, vient de s'implanter en tant qu'indépendant après 25 ans d'expérience. Il propose ses services de peinture d'extérieur et d'intérieur, ravalement décoratif de murs extérieurs, pose de papiers peints de toutes sortes et boiseries. Contact : 06 41 43 45 50.

## Le Grand Pas



Depuis mi-juin, Le Relais a changé de nom. Ouverture très attendue, c'est désormais « Le Grand Pas », un restaurant-bar tenu par Delphine Durand et Frédéric Delcenserie, qui fait le bonheur des papilles des habitants et des visiteurs de la commune. Originaires de Picardie, ils se sont installés à Lannédern après un coup de cœur pour notre (belle) région. Ils proposent une cuisine traditionnelle avec des produits frais et locaux, plats à la carte et bons crus à la cave, ainsi que des plats à emporter et du pain (sur commande). Frédéric organisera ponctuellement des soirées musicales, dont celle du 30 octobre, avec Magali Collet.

Infos pratiques : ouvert du mardi au dimanche midi. 09 51 92 37 70. Réservation conseillée.

## Radars pédagogiques

Depuis quelques mois maintenant, les automobilistes peuvent voir leur vitesse affichée à l'entrée du bourg. Tant que ça clignote vert, tout va bien. Rouge, c'est déjà trop vite...Ce radar ne sanctionne pas les excès de vitesse, mais enregistre la vitesse des véhicules dans les deux sens. Si une première analyse montre un abaissement de la vitesse moyenne à l'entrée du bourg, force est de constater que bon nombre de conducteurs dépassent encore allègrement les 70 km/h passé le panneau d'entrée ! Ce radar sera déplacé le long de toutes nos routes, afin de connaître également la fréquentation de nos axes. Et de temps en temps, des contrôles de vitesse auront lieu dans le bourg. La sécurité routière est l'affaire de tous !



**Pierre-Yves RICHARD**

## Un atelier participatif pour l'aménagement du bourg



L'équipe municipale relance la réflexion autour de l'aménagement de la traversée du bourg.

Soucieux de mener le projet dans une démarche participative, nous avons questionné il y a près d'un an les habitants de Ty Jaffré.

Dans cette continuité, nous avons sollicité l'accompagnement du CAUE du Finistère (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui nous a proposé l'organisation d'un atelier participatif animé par un architecte et un paysagiste. Le but est de réaliser un diagnostic en marchant de notre bourg afin de définir nos orientations d'aménagement.

Tous les habitants qui le souhaitent sont invités à y participer. Cet atelier aura lieu le **Vendredi 12 novembre de 09h à 12h**. RDV à la salle polyvalente. Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire en mairie ([mairie.lannedern@wanadoo.fr](mailto:mairie.lannedern@wanadoo.fr) / 02 98 26 40 56).

**Pauline CARO**

## Fibre et numérotation



Enfin, la fibre est en cours de pose sur la commune. Le chantier a pris énormément de retard, entre la pandémie et la défection de quelques entreprises. Nous vous avons parlé, dans un précédent bulletin, de l'obligation d'avoir un numéro pour les habitations. Les plaques sont en commande, et seront distribuées prochainement. Libre à vous par la suite de l'utiliser ou d'en poser une personnalisée.

**Pierre-Yves RICHARD**

## Et ... ACTION !

Cet été, la commune de Lannédern a vécu sa première expérience cinématographique.

En effet, notre enclos paroissial a été choisi pour accueillir le tournage du film *Plancha*. Son réalisateur, Eric Lavaine et toute son équipe, ont pris possession des lieux le temps d'une journée.

Caméraman, preneur de son, décorateur, régisseur, ... une bonne cinquantaine de professionnels se sont affairés pour permettre à Lambert Wilson, un des acteurs principaux du film, de jouer dans les meilleures conditions.

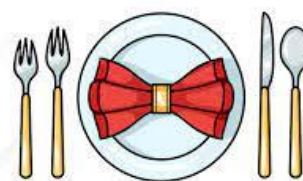
Malgré une météo qui a un peu joué les trouble-fêtes, les scènes se sont tournées sans encombre. Quelques Lannédernéens et Lannédernéenes ont même pu jouer les figurants.

RDV dans les salles au printemps prochain pour la sortie du film. Nous pourrons apprécier l'espace de quelques minutes les images tournées de notre enclos et voir afficher dans le générique le nom de notre commune



## Repas des aînés.

Le repas des aînés aura lieu le 27 novembre à 12h à la salle polyvalente. Le pass sanitaire sera exigé. Toutes les personnes de plus de 70 ans y sont conviées et sont invitées à s'inscrire en mairie avant le 20 novembre.



## **Entretien des talus**

Tout propriétaire peut être tenu de faire élaguer les arbres et arbustes qui dépassent de son terrain sur un autre, au niveau précis de leur limite. Lorsque les branches d'un arbre commencent à atteindre une ligne électrique ou une ligne téléphonique, l'élagage est non seulement obligatoire mais urgent. Là aussi, le propriétaire devra faire élaguer lui-même. En cas de dommage, sa responsabilité civile est engagée. Il se verra facturé du montant des réparations par le gestionnaire de réseaux et sera passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé. Vous pouvez faire appel à une entreprise agréée ou réaliser vous-même l'élagage. Avant ce dernier choix, veillez à agir en toute sécurité.

## **Listes électorales**

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale pour pouvoir voter lors des prochaines élections : départementales, régionales, présidentielles et législatives ! L'inscription peut s'effectuer en mairie ou par internet via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) Les jeunes sont automatiquement inscrits sur leur commune à 18 ans s'ils ont effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans.

## **Rappel citoyens**

Il est inutile de persister à déposer ses déchets dans les arrêts de bus. Pour rappel, voici les horaires d'ouverture de la déchèterie de Cosquerou : les lundi, jeudi, vendredi et samedi de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Il est obligatoire de présenter une carte pour y accéder (renseignements sur [www.cccp.bzh](http://www.cccp.bzh)).



Amis agriculteurs, en ces périodes d'ensilages, pensez à nettoyer les routes après les chantiers. En cas d'accident, votre responsabilité est engagée.

## **Informations Ruches**

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer réglementairement chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Néanmoins, un document cerfa sera disponible en mairie pour les personnes ne pouvant le faire via Internet.



**Déclarez vos ruches**  
entre le 1<sup>er</sup> septembre  
et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.  
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

**Une procédure simplifiée de déclaration en ligne**  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

## **Recensement**

Initialement prévu en 2021 et reporté pour cause de crise sanitaire, le recensement de notre commune se fera sur les mois de janvier et février 2022. L'agent recenseur passera dans toutes les habitations de la commune pour remettre les documents. Ceux-ci peuvent être par internet ou en version papier.

## **Autorisations d'urbanisme**

Avant de commencer vos travaux, pensez à vous renseigner en mairie pour savoir s'ils font l'objet d'une demande de déclaration préalable ou de permis de construire.

## **Accueil mairie**

La mairie et l'agence postale sont ouvertes du lundi au vendredi de 09h à 12h30. Le marie et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

## Recrutement

La commune recrute un/une secrétaire de mairie sur la base de 17,5 heures par semaine. L'annonce est disponible sur le CDG 29 [https://www.cdg29.bzh/sites/default/files/fond\\_documentaire/emploi-concours/a.emploi\\_mobilite/bul\\_bde\\_2021\\_40.pdf](https://www.cdg29.bzh/sites/default/files/fond_documentaire/emploi-concours/a.emploi_mobilite/bul_bde_2021_40.pdf)

Renseignements et dépôt des candidatures auprès de la mairie ou par mail [mairie.lannedern@wanadoo.fr](mailto:mairie.lannedern@wanadoo.fr)

## Un automne festif !

Des animations sont en préparation pour égayer votre automne.

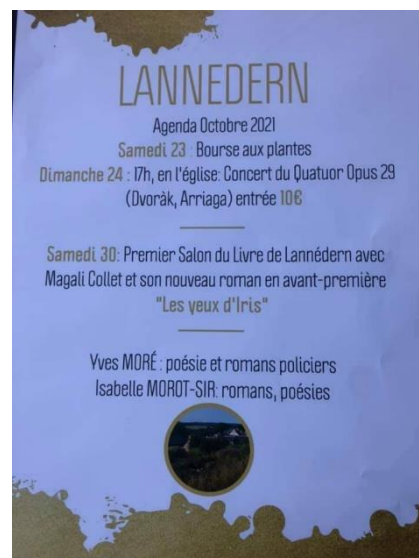
La bibliothèque Arrée Lecture vous convie le samedi 23 octobre à 14h au boulodrome pour une bourse aux plantes avec leurs amis britanniques. Vous pourrez consulter sur place des livres en anglais et en français sur le jardinage. Venez échanger vos graines, boutures et plantes !

Le dimanche 24 octobre à 17h, l'église de Lannédern accueillera un quatuor à cordes, Opus 29 pour un concert de musique classique. Entrée 10 euros. N'oubliez pas votre pass sanitaire

Le samedi 30 octobre, un concours de belote, organisé par le Comité des Fêtes se déroulera à la salle polyvalente à 14h. D'autres dates suivront.

Ce même jour, une rencontre est lieu à la salle Kermarrec à 14h. 3 auteurs, Isabelle Morot-Sir, Yves Moré et Magali Collet vous présenteront leurs œuvres ; il s'agira d'une avant-première pour Magali Collet et son roman "les yeux d'Iris".

Cette journée se clôturera par une soirée musicale au Grand Pas à partir de 19h. Au programme : punch et tapas dans une ambiance piano voix. Formule à 15 euros. Réservation auprès du restaurant.



**Emilie LE ROUX**

### Agenda :

- ☞ 23 octobre : Bourse aux plantes
- ☞ 24 octobre Concert Opus 29
- ☞ 30 octobre Concours de belote
- ☞ 30 octobre Rencontre Littéraire
- ☞ 30 octobre Concert Piano voix
- ☞ 11 novembre : Commémoration Armistice
- ☞ 8 janvier 2022 : Vœux de la municipalité

### En cas de besoin vous pouvez joindre :

- ☞ **Pauline CARO** –  
06 33 31 94 05 [pcaro@lannedern.bzh](mailto:pcaro@lannedern.bzh)
- ☞ **Emilie LE ROUX** – Adjointe  
06 85 62 90 86 [29emilieleroux@gmail.com](mailto:29emilieleroux@gmail.com)
- ☞ **Pierre Yves RICHARD** – Adjoint  
06 62 15 01 71 [pyrichard@lannedern.bzh](mailto:pyrichard@lannedern.bzh)

### Téléphone utile :

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| ☞ Mairie – Poste                       | <b>02 98 26 40 56</b> |
| ☞ Salle communale                      | <b>02 98 26 43 09</b> |
| ☞ Ecole                                | <b>02 98 26 43 02</b> |
| ☞ M.A.M                                | <b>09 73 52 89 29</b> |
| ☞ Déchetterie                          | <b>02 98 26 67 53</b> |
| ☞ C.C.P.C.P                            | <b>02 98 16 14 00</b> |
|  |                       |
| ☞ Service des eaux                     | <b>02 98 26 45 49</b> |
| ☞ SAUR                                 | <b>02 77 62 40 00</b> |
| ☞ Prêtre                               | <b>02 98 26 60 11</b> |
| ☞ ADMR                                 | <b>02 98 81 46 38</b> |
| ☞ SAMU 15                              | ☞ Gendarmerie 17      |
| ☞ Pompiers : 18 (fixe) ou 112 (mobile) |                       |